Organisation internationale du Travail

Enterprise Formalization

Formalisation des Entreprises : Simplifier et faciliter l'enregistrement des entreprises et les formalités de conformité réglementaire

Résume Thématique 2/2021

Edwin Gaarder & Judith van Doorn

Formalisation des Entreprises : Simplifier et faciliter l'enregistrement des entreprises et les formalités de conformité réglementaire

Ce document fait partie d'une série de résumés thématiques sur la formalisation des entreprises. La série décrit les mesures qui peuvent être prises pour promouvoir la formalisation, conformément à la Recommandation 204 de l'OIT concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. La série recommande que les stratégies de formalisation soient soigneusement adaptées aux besoins et aux caractéristiques des entreprises, sur la base d'une évaluation de la situation dans un pays ou une région particulière. Certains entrepreneurs de l'économie informelle seront en mesure de formaliser leur entreprise si un cadre juridique et réglementaire et des politiques publiques adéquates sont mises en place. D'autres, notamment les entrepreneurs dits « de subsistance », auront besoin d'un soutien pour combler les déficits de travail décent, comme première étape vers une éventuelle formalisation. Les stratégies de formalisation des entreprises peuvent inclure des mesures visant à faciliter l'inscription des entreprises et la mise en conformité avec la loi (à travers la simplification des lois et des procédures, par exemple), des reformes qui rendent la formalisation plus attrayante (en augmentant les incitations et en supprimant les facteurs dissuasifs), des mesures de soutien pour améliorer la productivité des entreprises, et des mesures punitives qui rendent les activités informelles moins attrayantes (notamment à travers le renforcement des mesures d'application et de respect de la loi). Ces stratégies peuvent également inclure des réformes visant à faire entrer les petites unités économiques dans le champ d'application de la loi.[1] L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies de formalisation des entreprises reposent sur un processus de dialogue visant à identifier, examiner et traiter les contraintes qui affectent les entreprises informelles ciblées et qui font obstacle à leur formalisation.

Remerciements

Cette fiche thématique a été élaborée par l'unité des Petites et Moyennes Entreprises de l'OIT. Les auteurs tiennent à remercier Quynh Anh Nguyen, Kareem Bayo, Christina Behrendt, Florence Bonnet, Severine Deboos, Virginia Rose Losada, Miguel Solana et José Luis Viveros pour leurs précieuses contributions et réactions. Ils remercient également Valérie Zieba pour la relecture de ce document.

1 Dans ce contexte, le terme « unités économiques » comprend : (a) les unités qui embauchent de la main d'œuvre ; (b) les unités détenues par des particuliers travaillant à leur propre compte, soit seuls, soit avec le concours de travailleurs familiaux non rémunérés ; (c) les coopératives et les unités de l'économie sociale et solidaire. Dans le présent document, le terme « entreprise » sera utilisé pour désigner les « unités économiques », y compris les travailleurs à leur propre compte.

▶ **Figure 1 : Approche recommandée pour la formalisation des entreprises**

Fuente: OIT, 2020.

Cette note traite des formalités requises pour créer une entreprise, ainsi que les formalités de conformité réglementaire qui s'appliquent à l'entreprise tout au long de sa vie. **Elle explique comment réduire les lacunes en matière d'information et éliminer les inefficacités dans la mise en œuvre des réglementations** qui s'appliquent aux petites unités économiques (sans toucher aux réglementations elles-mêmes, qui sont abordées dans le résumé *Formalisation des Entreprises : exigences en matière d'enregistrement, de fiscalité et de sécurité sociale pour les TPE*, n° 3/2021). Cet effort de facilitation peut réduire les coûts monétaires et non monétaires de mise en conformité encourus par les entreprises, encourageant ainsi la formalisation de celles-ci.

Ce résumé thématique propose deux grands volets d'intervention :

- Réduire la bureaucratie : éliminer les documents, procédures et frais excessifs, redondants ou inutiles en améliorant l'administration des formalités de création et de fermeture d'entreprises et des formalités récurrentes de mise en conformité par les organismes publics compétents ;
- Améliorer l'accès à l'information et le soutien aux entreprises.

Quand elles sont associées à d'autres activités telles que l'amélioration de la productivité et les

▶ **Figure 2: Simplification des formalités de création d'entreprise comme moyen de promouvoir la formalisation**

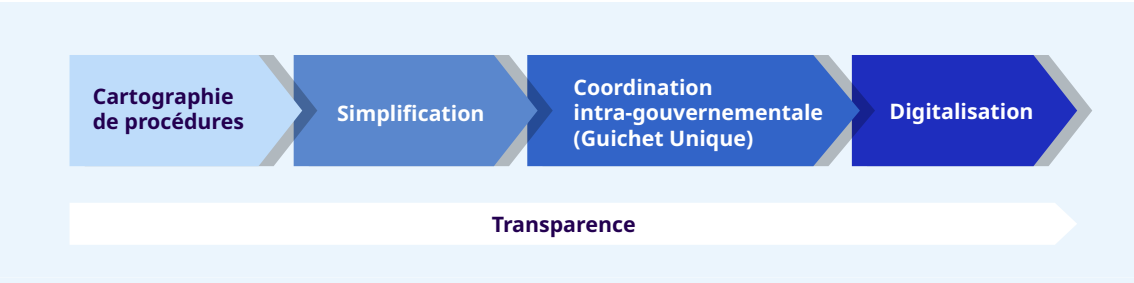

incitations aux entreprises, ces interventions peuvent encourager les entreprises informelles et leur permettre de réaliser la transition vers l'économie formelle.

Réduire le coût de formalisation des entreprises en réduisant la bureaucratie

Il est possible d'alléger les coûts de mise en conformité à travers la simplification des exigences documentaires et la rationalisation des procédures. Les indicateurs *Doing Business* de la Banque Mondiale (2020) montrent que dans la plupart des régions, la création d'une entreprise formelle prend encore plus de 15 jours en moyenne dans les régions en développement, alors que le coût varie de 3 pour cent du revenu par habitant dans les pays à revenu élevé de l'OCDE à 36 pour cent en Afrique subsaharienne. Dans certains pays, la création d'une entreprise peut impliquer jusqu'à 20 procédures administratives, durer plus de 230 jours et coûter jusqu'à 211 pour cent du revenu par habitant.[2] Ces procédures longues et coûteuses suggèrent que les réglementations sont mises en œuvre de manière inefficace ; les entrepreneurs doivent présenter les mêmes informations sur leur entreprise, à travers de nombreux documents qui sont soumis à de multiples organismes gouvernementaux. Le manque d'information aggrave généralement ce problème : d'une part, les entrepreneurs perdent un temps considérable à déterminer quelles sont les différentes exigences avant de pouvoir les remplir ; d'autre part, les

▶ **Figure 3: Indicateurs Doing Business – Délai (jours) et coût (% des revenus par personne) de création d'entreprise, par région**

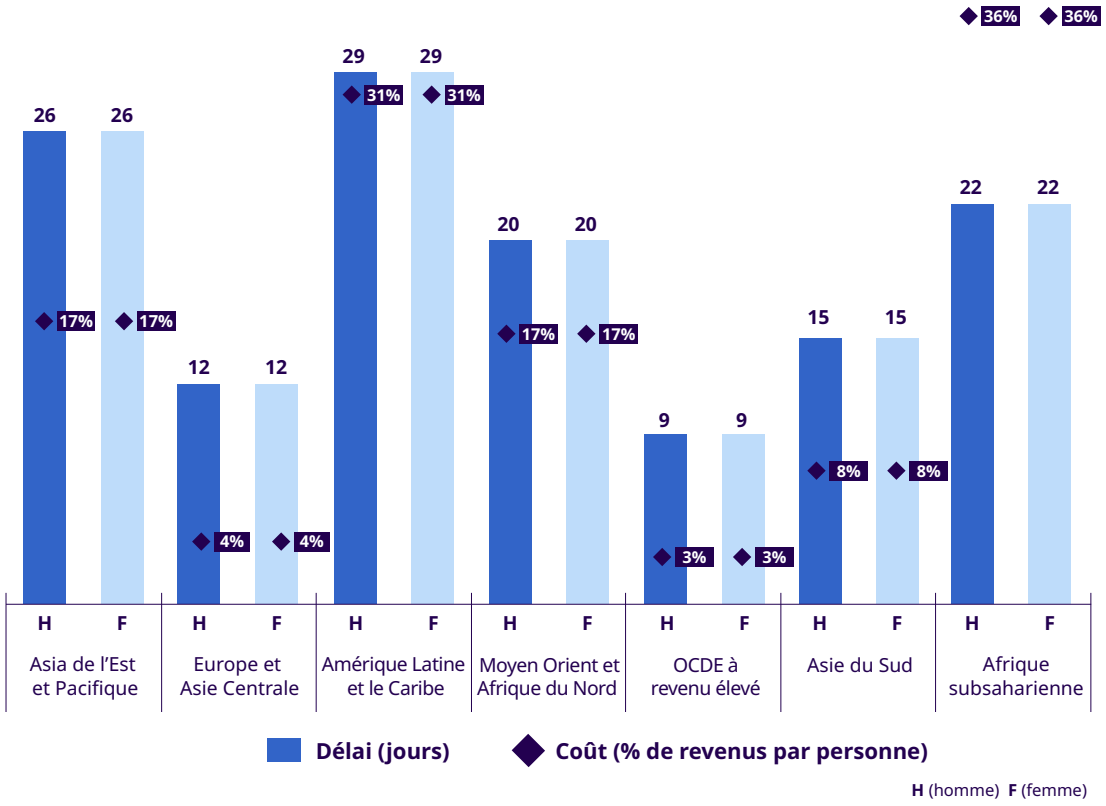

Source: Banque Mondiale 2020b.

2 Banque mondiale, 2020b.

services gouvernementaux et les fonctionnaires ont tendance à ne pas avoir conscience de la complexité globale du processus, puisqu'ils ne sont eux-mêmes impliqués que dans une seule de ces nombreuses étapes. Dans la plupart des cas, la simplification doit commencer par une cartographie complète de l'ensemble des démarches que l'utilisateur (c'est-à-dire l'entrepreneur) est censé accomplir. Une fois ces informations recueillies, elles doivent être mises à la disposition des décideurs et des autres parties prenantes, tant du secteur public que du secteur privé, afin qu'elles puissent servir de base à des discussions et des analyses. Des informations claires et bien présentées sur le processus « étape par étape » de respect des formalités administratives (y compris les documents, les interactions, les frais, les temps d'attente et les institutions concernées) peut permettre d'identifier plus facilement les goulots d'étranglement et les redondances, et de hiérarchiser les réformes. Il s'agit donc de la première étape d'un effort collectif visant à optimiser les formalités de mise en conformité.

Le manque de coordination intra-gouvernementale est une des inefficacités les plus courantes dans l'administration de formalités de mise en conformité. Pour des raisons liées à l'organisation de l'administration publique, le gouvernement est divisé en différents organes (ministères, agences, départements, unités régionales et sous-régionales), chacun ayant son propre mandat et son propre domaine de compétence, comme le travail, la sécurité sociale, la santé, l'environnement ou l'administration régionale / municipale. Il existe très souvent un chevauchement entre ces mandats, surtout en ce qui concerne la réglementation des entreprises. Un petit hôtel avec un restaurant, situé dans une zone protégée et comprenant quatre ou cinq employés, par exemple, doit respecter certaines conditions et compléter les procédures administratives correspondantes, y compris : l'inscription de l'entreprise au registre national des entreprises ; l'acquisition d'une licence auprès des autorités municipales ; l'enregistrement des employés auprès des autorités du travail et des organismes chargés de gérer les cotisations sociales (par exemple, l'assurance chômage, l'assurance maladie, la retraite). L'entreprise doit également veiller au respect des normes de sécurité alimentaire (l'HACCP, par exemple) et des réglementations environnementales. Tout au long de sa vie, l'entreprise doit tenir à jour ses comptes, payer régulièrement les cotisations sociales et les impôts, et se soumettre aux inspections des autorités du travail, de la santé ou de l'environnement. Les interactions avec des divers interlocuteurs gouvernementaux peuvent désorienter et accabler les très petites entreprises dirigées par des entrepreneurs avec un niveau d'éducation limité. Lors du démarrage de l'entreprise, différents organismes

▶ **Figure 4 : Les Guichets uniques : Simplifier les formalités de création d'entreprise à travers la coordination intra-gouvernementale**

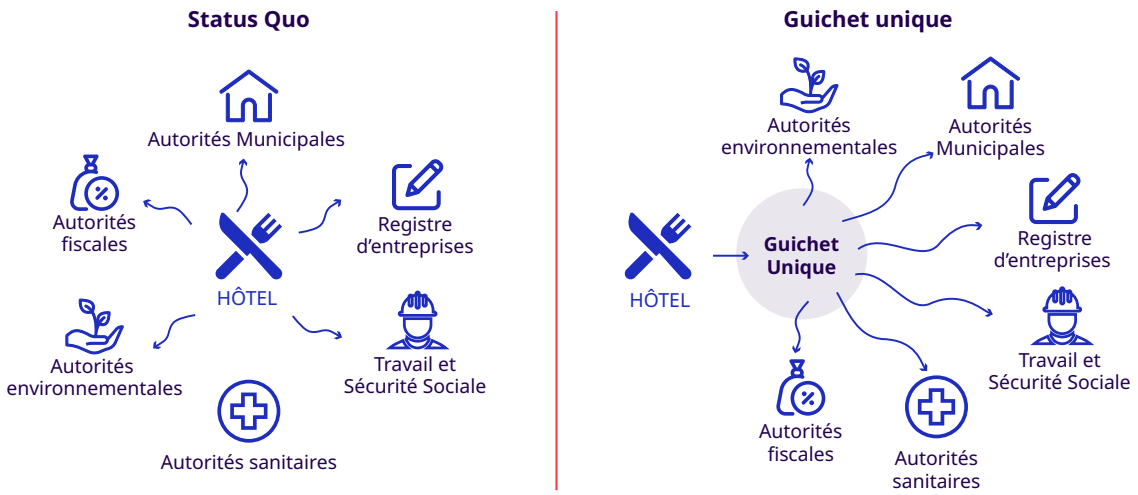

gouvernementaux peuvent faire des demandes répétées pour obtenir des informations identiques ou similaires. Les exigences peuvent parfois être interdépendantes, et l'entrepreneur est par conséquent obligé d'attendre une réponse officielle avant de pouvoir passer à l'étape suivante du processus. Les formalités de mise en conformité récurrentes (les rapports financiers et les inspections, par exemple) peuvent également être très longues et stressantes pour l'entrepreneur, car une erreur peut entraîner des amendes, une fermeture temporaire ou permanente, une confiscation ou d'autres sanctions. Pour de nombreuses entreprises, l'informalité peut facilement se présenter comme la solution « la plus simple ».

Il est possible de simplifier les formalités de création d'entreprise et de mise en en conformité réglementaire avec des mesures de facilitation des affaires et de coordination intra-gouvernementale. Les réformes les plus fondamentales deviennent évidentes une fois qu'un processus de cartographie des procédures a eu lieu, car il s'agit souvent de mesures de bon sens, comme l'élimination d'exigences ou de documents obsolètes ou redondants. Ensuite, on pourrait citer d'autres mesures efficaces et qui deviennent de plus en plus répandues, comme, par exemple, la suppression des exigences de capital social minimum, l'octroi automatique de licences (avec vérification *a posteriori* de l'éligibilité et de la conformité) et l'élimination de certaines exigences comptables, comme l'émission obligatoire de factures. L'amélioration de la coordination intra-gouvernementale peut également contribuer à la réduction de la charge administrative des entreprises, en exigeant que les organismes gouvernementaux partagent les informations et transfèrent les documents entre eux, plutôt que de faire de multiples demandes redondantes à l'entreprise (voir **encadré 1**).

La création d'un guichet unique est un moyen efficace de faciliter l'enregistrement des entreprises en regroupant plusieurs procédures d'enregistrement et les organismes concernés[3]. La Banque mondiale indique que «dans les 83 économies où les guichets uniques offrent au moins deux services liés à la création d'entreprise, les entreprises démarrent plus de deux fois plus vite que dans les pays qui ne disposent pas de tels services». Dans un scénario idéal, les guichets uniques fonctionnent comme le seul interlocuteur entre les entreprises et l'État. Ils centralisent le plus grand nombre possible de formalités administratives en un seul lieu (physique ou virtuel). Celui-ci devient alors le point de référence pour les entrepreneurs qui doivent remplir les formalités d'inscription au registre d'entreprises et les formalités récurrentes de mise en conformité règlementaire. Une typologie intéressante de différents modèles de guichet unique a été élaborée par la Banque mondiale ; elle est résumée dans la **figure 5** ci-dessous. Le modèle *One Door* (porte unique) est le plus facile à mettre en œuvre, car il ne change en rien les

▶ Encadré 1 : La loi anti-bureaucratie de la Costa Rica

En 2002, la loi anti-bureaucratie du Costa Rica a été adoptée pour protéger les citoyens et les entreprises des lourdeurs administratives et de la corruption. En vertu de cette loi, il est interdit à l'État de demander plusieurs fois les mêmes informations aux entrepreneurs. La loi encourage donc la coordination entre les agences : toute administration publique qui a besoin d'informations émises ou détenues par une autre agence administrative ne peut pas les demander à la personne ou à l'entreprise concernée, mais doit plutôt contacter l'autre agence publique pour obtenir les informations.

3 Banque mondiale 2013, p. ix

▶ **Figure 5 : Combien d'interactions ont lieu dans un guichet unique ? Une typologie**

Une porte	Guichet unique	Guichet unique supplémentaire	Online Stop
▶ « Une porte » ou « un toit ». ▶ Les organismes gouvernementaux sont regroupés dans un seul endroit. ▶ Plus facile à mettre en œuvre (sous réserve de la disponibilité des locaux). ▶ Ne touche pas à la législation ou à la répartition de responsabilités.	▶ L'entreprise a un seul interlocuteur, qui est autorisé à recevoir des documents au nom de divers autres organismes. ▶ Exige des réformes législatives et la délégation de responsabilités.	▶ Établit une nouvelle agence qui est responsable pour la coordination entre les organismes gouvernementaux. ▶ Ne nécessite pas de restructuration majeure des autres organes administratifs. ▶ Augmente le coût global des fonctions administratives. ▶ Ne réduit pas forcement les temps d'attente.	▶ Les formalités de création d'entreprise peuvent être complétées en ligne. ▶ La gestion de la plate-forme en ligne peut suivre la logique de l'un des modèles susmentionnés.

Source: Banque mondiale 2009.

responsabilités administratives des différents organes gouvernementaux. Ces organismes gouvernementaux sont simplement regroupés en un seul endroit, et l'entrepreneur doit s'adresser à chacun d'entre eux, un par un, afin d'accomplir les formalités nécessaires. Ce modèle ne conduit pas forcement à une simplification des formalités administratives, mais les entrepreneurs ont néanmoins l'avantage de pouvoir résoudre leurs problèmes administratifs en un seul endroit. Ce modèle peut en outre donner lieu à une coordination intra-gouvernementale spontanée et à un partage d'informations, du simple fait que les fonctionnaires travaillent en étroite collaboration sous le même toit. Les modèles *One Window* (guichet unique) et *One More Stop* (guichet unique supplémentaire), en revanche, obligent les administrations à déléguer leurs responsabilités, soit à un organisme gouvernemental existant (le cas du *One Window*), soit à un nouvel organisme créé dans le but spécifique d'administrer les réglementations au niveau des entreprises (le cas du *One More Stop*) (Banque mondiale, 2019). Ces modèles sont plus difficiles à mettre en œuvre, car les organismes gouvernementaux sont très souvent résistants à l'idée de renoncer au contrôle de certains processus administratifs ou de permettre à d'autres organismes d'intervenir dans leur domaine de compétence. Même lorsque les organes gouvernementaux concernés sont prêts à collaborer, il reste beaucoup d'obstacles liés à la non-compatibilité des règles, des réglementations, des procédures et des systèmes informatiques entre différents domaines de compétence. Cela dit, une fois qu'ils ont été mis en place, ces deux modèles conduisent très souvent à des gains d'efficacité, car ils permettent aux entreprises d'interagir avec un seul fonctionnaire, qui est responsable de l'acceptation des documents, de la réception des paiements et de l'accomplissement des formalités au nom de tous les autres organismes gouvernementaux.

Au-delà de la simplification, les solutions informatiques peuvent être utilisées pour faciliter le transfert de documents, le partage d'information, et la réalisation des paiements, favorisant ainsi la formalisation à travers la technologie (*e-formality*). Une analyse de l'OIT (2018) a mis en évidence une corrélation entre l'état d'avancement digital des services publics (tel que mesuré par les indices d'administration en ligne de l'UN-DESA) et la réduction des taux d'informalité dans les pays. La numérisation des formalités administratives - y compris les formalités de création d'entreprise et les formalités récurrentes de mise

en conformité - peut réduire considérablement les coûts de la transition vers l'économie formelle pour les entreprises. Les guichets uniques, par exemple, peuvent être mis à disposition en mode « virtuel », ce qui permet aux entreprises d'éviter les coûts de déplacement qui s'imposent lorsqu'il est nécessaire de remettre des documents en papier.[4] Les systèmes informatiques peuvent également rationnaliser le paiement des frais de service, des impôts, des cotisations sociales et d'autres sommes dues au gouvernement, qui peuvent être payés de manière consolidée, c'est-à-dire en une seule fois, en ligne. Ces systèmes calculent automatiquement la somme qui est due, la partitionne et redirige les parts vers les organismes concernés. Par ailleurs, les systèmes de paiement électronique dispensent les entrepreneurs du besoin de transporter d'importantes sommes d'argent en liquide, ce qui les expose au vol et à l'extorsion. Ils améliorent la traçabilité et agissent ainsi comme un frein à la corruption, car il est plus difficile d'occulter une transaction électronique ou de s'en servir pour faire des fausses déclarations. Enfin, les systèmes de paiement électronique peuvent faire gagner du temps : les portails en ligne pour le paiement des impôts et des cotisations sociales permettent aux entrepreneurs de fournir rapidement les données pertinentes et de vérifier les calculs en un seul clic. En outre, certains systèmes gouvernementaux sont directement reliés à des systèmes de points de vente électroniques et à des terminaux de paiement, ce qui facilite la collecte de données sur les ventes et le calcul des taxes sur le chiffre d'affaires, ainsi que la TVA, les cotisations sociales et les remboursements. Outre leur rapidité et leur efficacité, ces systèmes réduisent l'impact de l'erreur humaine sur la comptabilité des entreprises et permet de faire des économies sur les services de comptabilité tiers.[5]

Soutenir les entreprises à compléter les formalités et plaider en faveur de réformes

Le plaidoyer, dans le cadre des mécanismes de dialogue social renforcés, est un élément indispensable dans la dynamique de réforme. Les gouvernements sont plus aptes à réaliser les réformes nécessaires – y compris la cartographie des procédures, la simplification, les mesures intra-gouvernementale et la numérisation – quand les parties prenantes élèvent leurs voix sur la nécessité de ces réformes et demandent le soutien du gouvernement pour les mettre en œuvre. Le travail de plaidoyer devra être conduit par les organisations qui ont un intérêt dans le processus de réforme, comme les organisations des travailleurs et celles des employeurs, avec le soutien des représentants du secteur informel. Les actions de plaidoyer doivent s'accomplir sous les auspices des mécanismes de dialogue social, qui réunissent le gouvernement et les partenaires sociaux pour discuter et élaborer des réformes sur la base de consensus. Les représentants des employeurs et des travailleurs sont aussi généralement représentés dans les conseils d'administration des institutions de sécurité sociale (OIT, 2019b). Pour les entreprises informelles, le fait de donner une plus grande visibilité à ce débat dans le cadre d'un processus de dialogue social présente des avantages évidents : les coûts d'entrée moins élevés peuvent faciliter le processus de formalisation, qui à son tour élimine le risque de détection et de sanction par les autorités et permet aux entreprises de bénéficier des avantages de l'économie formelle, tels que l'accès à la sécurité sociale, aux services d'appui gouvernementaux, au financement et aux marchés formels. Les entreprises, formelles et informelles, sont les mieux placées pour confirmer l'exactitude des exercices de cartographie, pour identifier les principaux goulets d'étranglement du cadre réglementaire et pour évaluer l'efficacité des guichets uniques et des plates-formes d'administration en ligne.

4 Ce genre de guichet unique « en ligne » est souvent construit sur la base de la cartographie de procédures qui est réalisée à un stade antérieur du processus de réforme.

5 Suivre ce lien pour plus d'informations : https://www.social-protection.org/gimi/Course.action?id=3

Pour les employés des entreprises informelles, les enjeux sont encore plus importants : il est avéré que les efforts de simplification et les guichets uniques peuvent faciliter l'enregistrement des nouvelles entreprises, mais pas nécessairement la formalisation des travailleurs qu'elles emploient (Deelen, 2015). Cela peut être dû à l'exclusion des travailleurs du processus de simplification des formalités de création d'entreprises et les formalités récurrentes de mise en conformité. Il est pourtant essentiel d'organiser les travailleurs informels et de promouvoir leur participation et leur voix dans les mécanismes de dialogue social. Cela peut garantir l'inclusion des formalités d'enregistrement des travailleurs dans les processus gérés par un guichet unique ou une plateforme digitale de création d'entreprise, par exemple, facilitant l'accès à la sécurité sociale et aux autres droits des travailleurs comme partie intégrante d'un environnement commercial amélioré et sensibilisant les travailleurs à la sécurité sociale et aux autres avantages (OIT, 2019b. Chapitre 3).

La simplification des formalités de mise en conformité n'aura l'impact désiré que si elle est accompagnée d'une transparence accrue, et d'actions de sensibilisation et de soutien aux entreprises. Une fois que les formalités de création d'entreprise et les formalités récurrentes de mise en conformité règlementaire ont été simplifiées (par des mesures de facilitation, la création de guichets uniques ou la numérisation des procédures et des paiements), il est encore nécessaire de réaliser des actions de sensibilisations pour inciter les premières entreprises informelles à se lancer dans le nouveau processus de formalisation. Les entrepreneurs du secteur informel sont confrontés à des nombreuses contraintes sur leur temps et ne s'engageront pas dans de nouvelles initiatives gouvernementales si les avantages qu'ils pourraient en tirer ne sont pas clairs. Une stratégie de formalisation doit donc intégrer des campagnes de communication qui cherchent à changer le comportement des entrepreneurs cibles, avec des informations transparentes diffusées à travers les canaux appropriés : télévision, radio, webinaires, événements publics et, de plus en plus, médias sociaux. Les campagnes de communication doivent informer le public sur les avantages de la formalisation, y compris ceux qui reviennent spécifiquement aux entreprises et ceux qui sont de nature plus diffuse, comme les «biens publics» qui résultent d'une plus grande conformité réglementaire. Les campagnes devraient également fournir des informations sur les nouvelles formalités de création d'entreprise et de mise en conformité réglementaire, de manière accessible et compréhensible pour les utilisateurs. Le processus de formalisation a encore plus de chances de réussir si les autorités offrent une aide ou une «main tendue» aux entrepreneurs dans un premier temps, pour qu'ils puissent se familiariser avec les formalités elles-mêmes, mais aussi avec certains des avantages du statut officiel (par exemple, l'ouverture d'un compte bancaire, l'inscription à des programmes d'aide publique, etc.). Si une masse critique d'entreprises est en mesure de réussir la transition, le bouche-à-oreille suffira pour le reste.

Malgré l'importance et l'impact de **mesures visant à simplifier et à faciliter la création d'entreprise et les formalités de mise en conformité réglementaire**, il est important de garder à l'esprit - comme le montre la **Figure 1** - que ces mesures **ne sont pas une panacée pour lutter contre l'informalité des très petites entreprises (TPE). Elles font plutôt partie d'une gamme de mesures qui rendent la formalisation plus attrayante, et mettent la formalisation à la portée d'un plus grand nombre de micro et petites entreprises, en améliorant leurs niveaux de productivité**. En outre, un environnement commercial favorable est nécessaire pour garantir que les entreprises puissent fonctionner et prospérer de manière efficace dans l'économie formelle.

▶ Encadré 2 : Bénin : Guichet Unique

En décembre 2010, les dix-sept membres d'OHADA (l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires)[6] ont adopté l'Acte Uniforme sur le Droit Commercial Général. Cette loi a créé le statut d'entreprenant, un statut d'entrepreneur individuel simplifié adaptée aux travailleurs à leur propre compte, avec un chiffre d'affaires modeste. Il vise à faciliter la transition de ces entreprises vers l'économie formelle. Le droit OHADA prend l'ascendant sur le droit national. Le statut d'entreprenant facilite le processus de création de l'entreprise (la thématique abordée dans la présente note) et incorpore certains avantages (abordée de manière plus élaborée dans le résumé thématique sur la *Formalisation des Entreprises : exigences en matière d'enregistrement, de fiscalité et de sécurité sociale pour les TPE,* no. 3/2021).

Le Bénin est membre de OHADA, et le pays a donc introduit le statut d'entreprenant dans le contexte d'un effort plus large de simplification et de réduction des coûts de la formalisation.

Le **GUFE - *Guichet Unique de Formalisation des Entreprises*** – est un guichet unique qui coordonne les activités des différentes agences gouvernementales impliquées dans le processus de création d'une entreprise. Il permet aux entrepreneurs de s'enregistrer de manière gratuite, rapide et efficace. Il traite tous les dossiers, y compris ceux des commerçants, des sociétés anonymes de responsabilité limité - SARL, etc.)

Les documents qui peuvent être obtenus à travers le GUFE sont les suivants :

- Numéro d'inscription à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);
- Identifiant Fiscal Unique (IFU) auprès de la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID);
- Certificat d'enregistrement au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);
- Certificat d'enregistrement auprès de la Direction Générale du Travail (DGT).

Le GUFE peut également offrir son soutien aux entreprises pour obtenir une carte de commerçant ou d'importateur ; publier une annonce légale ; valider les statuts de la société. En plus, pour aider les entreprises, les bureaux des GUFE contiennent des distributeurs automatiques.

Le statut d'*entreprenant* peut s'appliquer à une personne physique qui gère une très petite entreprise (TPE) dans n'importe quel secteur. La formalisation, à travers ce nouveau statut, est facile, gratuite et ne prend qu'un jour seulement.

Les avantages liés à la formalisation à travers le statut d'entreprenant au Bénin sont les suivants :

- Gratuit ;
- Enregistrement en un seul jour (s'applique également dans le cas d'autres statuts) ;
- Exonérations fiscales après formalisation. Les entreprises qui se formalisent et qui sont enregistrées auprès de la CGA, et qui n'ont jamais payé d'impôts auparavant, bénéficient d'une exonération fiscale pour la première année suivant la formalisation, en plus d'une réduction de 40 pour cent du montant des impôts dus pour les 3 années suivantes.
- Possibilité d'ouvrir un compte bancaire professionnel ;
- Possibilité de demander un prêt bancaire ;
- Possibilité de travailler avec des nouveaux clients, notamment les grandes entreprises formelles ;
- Enregistrement auprès de la chambre de commerce ;
- Possibilité de fournir des factures aux clients à des fins fiscales.

Source: OIT (2018). "Initiatives de Promotion de la Promotion de la Formalisation des Entreprises et leurs Travailleurs en Afrique". pp. 38-41.

6 Fondée en 1993, l'OHADA compte 17 membres en Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

▶ Encadré 3: Chili : Plateformes digitales pour la création d'entreprises et la mise en conformité règlementaire

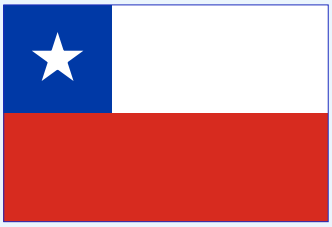

En 2012, malgré une longue période de croissance économique et un environnement d'affaires propice, 48 pour cent des entreprises au Chili ne s'étaient pas encore formalisées. Le statut PYME de 2010 (statut pour les PME, Loi 20,416) a établi le cadre règlementaire pour promouvoir et encourager la formalisation des petites entreprises. Le gouvernement chilien a ensuite créé trois plateformes pour faciliter les formalités de création d'entreprise et les formalités récurrentes de mise en conformité réglementaire.

I. ***Escritorio-Empresa (Guichet des Entreprises)*** est un guichet unique virtuel. Les entreprises peuvent s'en servir à tout moment de leur cycle de vie. La plateforme est une initiative conjointe de l'Agence pour le développement de la production (CORFO) et du Ministère de l'Economie. Elle décrit tous les procédures et les exigences en matière de documents liés à la création et à la mise en conformité des entreprises. Elle permet également d'accéder à des services institutionnels utiles et offre des tutoriels sur la création d'entreprises. Il est possible d'obtenir des fonds publics pour la création, le fonctionnement et surtout l'innovation et le développement des entreprises. Il est également possible de demander un crédit et d'ouvrir un compte courant. En 2018, la participation à la plateforme s'élevait à 23 institutions de l'État, 200 autorités municipales et trois banques, par l'intermédiaire desquelles 70 types de procédures pouvaient être effectuées. (Voir: https://www.escritorioempresa.cl/)

II. La plateforme en ligne « ***PreviRed*** » réunit toutes les institutions publiques et privées responsables pour le système de sécurité sociale du Chili. Elle permet aux entreprises, aux employeurs des travailleurs domestiques et aux travailleurs à leur propre compte, de déclarer et / ou de payer électroniquement leurs cotisations sociales par un paiement unique. La plateforme regroupe les cotisations pour la retraite, l'assurance maladie, les accidents du travail, les allocations familiales et l'assurance chômage, et calcule automatiquement leur montant pour chaque travailleur ou pour tout l'effectif d'une société. Elle est connectée à toutes les institutions financières et bancaires et à certaines institutions non bancaires, telles que les sociétés de cartes de crédit, afin de faciliter les paiements en ligne. PreviRed fournit un service en ligne flexible et gratuit 24 heures sur 24.

Avant la création du portail, les employeurs étaient obligés à remplir un grand nombre de procédures de sécurité sociale auprès de plusieurs institutions. Avec la création de PreviRed, la complexité des procédures et les coûts de transaction ont été considérablement réduits, ce qui a permis de gagner du temps et d'offrir un service flexible et gratuit 24 heures sur 24.

III. ***Empresa en un Dia*** simplifie le processus de création d'entreprise grâce à une plateforme virtuelle mise en place par le Ministère chilien de l'Economie, du Développement et du Tourisme. L'inscription au registre des entreprises, la validation des statuts de la société et la publication d'une annonce légale dans le journal officiel peuvent être effectuées en remplissant un formulaire numérique. Depuis 2013, plus de 70 pour cent des entreprises ont été créées grâce à cette plateforme numérique. L'entreprise peut commencer ses activités immédiatement après avoir reçu le numéro d'identification fiscale attribué par la plateforme.

En plus de ces plateformes, le gouvernement chilien a créé en 1952 le *Servicio de Cooperación Técnica* (Service de coopération technique) SERCOTEC. SERCOTEC est une société privée créée sous tutelle du Ministère de l'Economie, du Développement et du Tourisme qui se consacre au développement productif des micro- et petites entreprises ainsi qu'à la formalisation des entreprises.

Le portfolio du SERCOTEC comprend les services suivants :

- Services de soutien aux entreprises pour renforcer les capacités, y compris les centres de développement des affaires ; la création et la promotion des zones commerciales ; les formations en ligne et les services de conseil juridique : les points d'information et les services de soutien aux PME.
- Transfert direct de ressources - Capital Semilla ('Seed Capital') et Capital Abeja Emprende ('Enterprise Bee Capital'); Fondo Crece ('Growth Fund'); Fondo Mejora Negocios ('Business Improvement Fund') et Fondo de Asesorías Empresariales ('Entrepreneur Advisory Aund'); Almacenes de Chile ('Chile Stores'); Fondo de Ferias Libres ('Free Fairs Fund'); et Apoyo a Fortalecimiento de Gremios ('Branch Strengthening Support'). Plusieurs de ces programmes cherchent à promouvoir la formalisation.

Source: OIT (2019a). "Formalization: The Case of Chile". Geneva: Organisation Internationale du Travail.

Résumé Thématique Formalisation des Entreprises : *Une Introduction* (No 1/2021) fournit de plus informations sur la manière de faciliter le transition vers la formalisation et d'identifier les différents sous-segments des unités économiques.

Résumé Thématique *Formalisation des entreprises : exigences en matière d'enregistrement, de fiscalité et de sécurité sociale pour les TPE* (No 3/2021) identifie certaines réformes réglementaires qui pourraient faciliter et rendre plus attrayante la formalisation des petites unités économiques.

Bibliographie

Banque Mondiale (2009). *How Many Stops in a One-Stop Shop? A Review of Recent Developments in Business Registration*. Washington DC.

___. 2013. *Reforming Business Registration: A Toolkit for Practitioners*.

___. 2015. *Finding a Path to Formalization in Benin - Early Results after the Introduction of the Entreprenant Legal Status*.

___. 2016. *Can Enhancing the Benefits of Formalization Induce Informal Firms to Become Formal? Experimental Evidence from Benin.*

___. 2020a. *Doing Business 2020: Comparing Business Regulation in 190 Economies*. The International Bank for Reconstruction and Development / World Bank. Washington DC.

___. 2020b. *Doing Business 2020: Starting a Business.*

Bellon, Matthieu, Jillie Chang, Era Dabla-Norris, Salma Khalid, Frederico Lima, Enrique Rojas, and Pilar Villena. 2019. "*Digitalization to Improve Tax Compliance: Evidence from VAT e-Invoicing in Peru." 19/231. IMF Working Paper.* Washington D.C.: Fonds Monétaire International.

Deelen, L. (ed.). 2015. *Políticas para la formalización de las micro y pequeñas empresas en América Latina*. Santiago, Organisation Internationale du Travail.

Organisation Internationale du Travail (2018a). "*New Technologies and the transition to formality: The trend towards e-formality*". Employment Working Paper no. 247. Geneva: Organisation Internationale du Travail.

___. 2018b. «*Initiatives de Promotion de la Promotion de la Formalisation des Entreprises et leurs Travailleurs en Afrique*» Genève: Organisation Internationale du Travail.

___. 2019a. "*Formalization: The Case of Chile*". Genève: Organisation Internationale du Travail.

___. 2019b. "*Extending Social Security Coverage to Workers in the Informal Economy: Lessons from International Experience*". Genève: Organisation Internationale du Travail.

Enterprise Formalization

Formalisation des Entreprises : Une Introduction
Résumé Thématique No 1/2021

Formalisation des Entreprises : Simplifier et faciliter l'enregistrement des entreprises et les formalités de conformité réglementaire
Résumé Thématique No 2/2021

Formalisation des entreprises : exigences en matière d'enregistrement, de fiscalité et de sécurité sociale pour les TPE
Résumé Thématique No 3/2021

Photo de couverture : © Odua Images

www.ilo.org/ef sme@ilo.org

Organisation internationale du Travail
Enterprise Formalization